



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☑ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

PROCES VERBAL du CA en date du 8 Octobre 2020.

Présents : Mme/M. R. BECK – JM. BOURGOUIN – MA. CANU – P. CHIARONI – R. COMBAZ – P. DUMOULIN – G. EGEA – C. GAMBA – C. GARAIX – C. GAUDEFROY – JL. GIRAUD – T. HENNY – S. JOURDAN – E. JUILLET – JP. LAFONT – C. LAZARINI – J. MADEDDU – S. PASCAL – Y. SZYMCZAK

Début de la réunion : 19 h 46

Monsieur LAZARINI, prend la parole et remercie Robert BECK, pour son accueil dans la salle de l'Office de Tourisme de la Cadière où toutes les conditions d'application du protocole sanitaire en vigueur à ce jour sont au rendez-vous. IL remercie également Yohann SZYMCZAK, pour le prêt de sa salle tout au long de l'année, mais qui pour cette fois n'a pu la mettre à disposition au vu du COVID-19 et des contraintes actuelles dans les Bouches du Rhône.

Les personnes suivantes sont excusées

- Philippe BROCARD
- Pierre CHARMES.
- Georges GARCIA
- Christian MARTINEZ,
- François CONTI,
- Jean Luc PETIT

Le Président remercie l'ensemble du CA pour le travail réalisé PAS à PAS et cela malgré les découvertes déconcertantes de la première année avec notamment « le combat » pour éliminer les procédures liées au dossier photocopieurs et pour finir la pandémie COVID 19 et ses conséquences.

Chacun a réalisé son job aussi minime soit-il pour quelques-uns afin d'harmoniser les procédures pratiquées sur les deux anciens comités et ainsi mettre en place une politique sportive REGION SUD. Les échanges avec le conseil consultatif des Présidents Départementaux ont été chaque fois très constructifs.

En ce qui concerne le BE je désire saluer cette présence efficace et permanente.

Au niveau du CA comme dit en amont, les réunions ont été très constructives, sérieuses pour permettre de mettre en place les décisions.

L'année 2020 fut et continue d'être l'année où nous avons refusé de renoncer sur tous les plans et en particulier au niveau des organisations. Ce fut l'année de contacts permanents avec les services de l'Etat, avec les municipalités, les conseils Départementaux et le conseil Régional, merci à toutes ces personnes qui nous ont guidés dans cette période ultra-sensible.

Comment ne pas citer nos clubs qui ont œuvré avec leurs licenciés pour gagner ce défi qui se présentait à nous.





Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **F**EDERATION **F**RANCAISE DE **C**YCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

L'équipe ETR et les différentes commissions techniques de l'ensemble des disciplines ont travaillé de concert pour l'amélioration de la performance et de l'esprit d'équipe.
Le bénévolat est loin d'être mort dans notre Région, merci à vous tous.

Situation des licences (dans l'attente du document officiel du siège FFC)

- 9497 LICENCES EN 2019
- 8702 LICENCES EN 2020

Licences 2021 :

(-10 €) sur la licence jeune, à condition que ces licences soient dématérialisées et que ce soit un renouvellement, en application de la décision du siège FFC.

Le CA souligne que cela devrait s'appliquer pour toutes les licences Jeunes et autres, dématérialisées ou pas.

Au niveau du Comité les licences 2021 sont toutes formalisées à ce jour dans les 72 heures et que toutes les anomalies sont signalées aux clubs dans le même délai contrairement à l'an dernier.

La modification relative à la procédure d'affiliation mise en place par la FFC est déterminante dans le processus 2021.

Organisations :

Mr LAZARINI souligne la qualité des organisations des étapes du TOUR REGION SUD juniors (épreuves fédérales) dans ce contexte sanitaire très compliqué à l'échelle des 4 départements. (06-83-04-05)

Tous les records de participation ont été battus, et nos juniors ont relevé le gant avec brio.

Calendrier 2021 :

Il faudra gérer les calendriers à venir pour cette nouvelle année 2021

A noter que le VC LA POMME MARSEILLE, désire organiser les Championnats Régionaux Minimes/Cadets/Juniors 2021.

Les calendriers seront lancés très prochainement pour l'ensemble des disciplines.

Championnat de France de L'Avenir 2020 :

- Nous avons 35 compétiteurs sur ces Championnats de l'Avenir ROUTE, dont 9 Féminines.
- A titre expérimental dû au Covid-19, les clubs NATIONAUX ont le droit de participer aux Championnats de l'Avenir route et piste avec leurs couleurs suivant les directives édictées par le siège fédéral.
- Le principe appliqué cette année au sein du comité est le suivant :

Les clubs déplacent les compétiteurs, le Comité versera 80 € d'indemnisation par coureur et par journée de course disputée. L'équipe technique du Comité Régional accueillera chaque jour les participants pour établir les consignes de course, donner l'équipement et les suivre sur les différents théâtres d'évolution.

Cette initiative à l'exemple des autres disciplines va permettre d'avoir plus de représentants portant les couleurs de la Région

Les clubs, ainsi que les coureurs ont été prévenus, par mail. Pour certains les retours ont été rapides et extrêmement positifs.





Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

Le VTT :

Cette année encore malgré toutes difficultés liées à la pandémie, les résultats sont là, positionnant ainsi notre comité comme l'un des meilleurs de France.

Les Sites VTT, sont en train d'être visités et contrôlés par Mr MELLET Dominique qui s'occupe de cette tâche avec plaisir. Le CA souhaite qu'une lettre de remerciement soit adressée à Mr MELLET.

Relation avec les instances diverses :

Très bons échanges avec toutes les Institutions, une grande écoute du Conseil Régional et de toutes les Préfectures de notre Région.

Mr LAZARINI souhaite également souligner l'excellence des rapports avec le siège fédéral en particulier avec certains membres du BE, et Mme FOUBERT LAUTROUS et Mr LAVERGNE.

Courrier de William CANNARELLA :

Lettre de William, relative à l'organisation du Tour Région Sud Juniors 2020

Monsieur LAZARINI, lit la lettre aux Membres du CA,

Proposition lui a été faite, de faire partie de l'équipe Région Sud s'il le désirait afin de promouvoir notre cyclisme Régional en termes de communication.

Nous attendons sa réponse.

Revalorisation des diplômes :

La fédération met en place la revalorisation des « anciens » diplômes.

- Remise à niveau
- Revalorisation gratuite

Sabrina JONNIER, doit revenir vers nous, avec plus d'informations, afin de mettre en place cette remise à niveau imposée par le siège FFC

Mr MADEDDU J intervient en tant que Président du Comité Départemental du VAR pour indiquer que s'il y avait un cout pour cette remise à niveau imposée, le CD 83 prendrait en charge celui-ci au niveau des cadres Varois. La question sera posée rapidement aux autres Présidents départementaux.

Monsieur EGEA Gilbert, signale que cette remise à niveau est illégale, car au moment où les dirigeants ont passé leur diplôme, personne n'a dit ou écrit que ces diplômes avaient un délai de validité. Repasse-t-on son CAP, BEP, BAC, BTS ou diplôme d'ingénieur ?

Un club VTT, a fait un courrier au comité en ce sens, celui-ci a été transmis à la FFC.

Conseil Régional :

Très bonne entente à tous les niveaux et avec les différents services. La subvention sera identique à celle de la saison 2019.

A ce jour du fait de l'ensemble des dépenses effectuées par le Conseil Régional pour le COVID 19, la subvention 2020 n'est toujours pas versée. Cette situation a entraîné un pilotage financier très prudent lié aussi aux pertes de recettes consécutives aux annulations d'épreuves.

Dès le début de la pandémie COVID-19, la FFC a imposé un référent par comité, le BE a désigné Mme JUILLET Brigitte sur proposition du Président.





Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

- Chômage Partiel : Joëlle ALFOSEA
- Chômage Partiel : Nathalie BRUSQUET
- Chômage Partiel : Raphael BERGEAT

Depuis début Septembre Mr Raphael BERGEAT, est en activité au siège du Comité.

- La procédure de chômage partiel est maintenue jusqu'au 31 Décembre 2020 par l'ETAT.
- Le CA confirme que contrairement à certaines rumeurs, il n'y aura pas de fermeture de l'Antenne, mais un aménagement correspondant aux besoins actuels et à venir, en mettant à profit les compétences de chaque salarié dans l'intérêt de tous.
- Au niveau du chômage partiel les aides de l'ETAT sont lettrées au niveau des lignes des salaires versées aux salariés. Ces versements « mensuels » de l'ETAT permettent de payer les salaires du mois N+1 malgré les pertes de recettes liées aux organisations.

Les licences 2021 déposées et réglées au Comité, durant cette période ne seront pas encaissées sur l'exercice 2020. (Décision prise par le CA dès notre arrivée à la gouvernance du comité)

Le bail des photocopieurs que nous avons dénoncé se terminera comme indiqué lors de l'AG 2019 du comité en 2022.

Nous avons fait des économies, avec :

- L'arrêt de la Boite postale
- Les arrêts des Machines à affranchir

Blocage des devis et factures des fournisseurs durant un temps, en attendant de pouvoir payer les commandes.

- Barnum
- Equipements divers Cuissards, maillots BMX/VTT/CT

Le CA décide de maintenir le versement de la caution de 60€ par club en même temps que le paiement de l'affiliation. Pour rappel cette caution est déduite des droits sur la première organisation.

Pour les clubs de BMX qui ne possèdent pas de piste ou et qui ne peuvent organiser une épreuve sur le calendrier régional du fait de manque de place sur celui-ci sont immédiatement remboursés sur avis de la commission régionale BMX.

ELECTIONS 2020 :

Monsieur LAZARINI, sollicite le CA afin que celui-ci vote pour la mise en place de la commission de surveillance des élections. A l'unanimité les membres se prononcent pour reconduire l'équipe qui avait parfaitement œuvrée en 2017, à condition que les membres de cette commission ne soient pas candidats eux même sur les listes du 12/12/20.

Une question, concernant le Maillot de Champion Régional.

Nous ne pouvons donner la maquette, par contre il est possible de faire floquer ses sponsors sur son maillot de champion.





Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

Formations des motards

A envoyer à tout le CA, et à tous clubs.

Championnats Régionaux PISTE

Sur 1 jour ou 2 jours ?

Mr LAZARINI indique qu'il a pris contact avec Mr HERMIEU (VSH) qui est l'organisateur.

La décision sera prise après l'épreuve piste du 17/10/20 en fonction du nombre de participants du comité régional.

Question, sur le sport Santé (question posée par M. EGEA)

Qu'en est-il exactement ?

Monsieur MADEDDU, nous informe tout de même que le CROS déclenche des formations et que l'UFOLEP serait intéressée.

Création de maison de santé, avec des Kinés, Médecins etc...

Mme JONNIER Sabrina responsable de la formation au sein du comité doit mettre en place ces formations.

ASO, en 2021 (pour 3 ans)

Attention, il y aura des contraintes imposées par le siège FFC

- Obligation de participation aux Championnats de France de l'AVENIR Route et Piste
- Obligation de faire participer les Féminines aux Championnats de France de l'AVENIR.

Mr PASCAL Serge indique que nous avons toujours participé à ces Chp de France, mais que cette année la représentation de notre Comité sera sans aucune comparaison avec les autres années.

A ce titre Mr LAZARINI félicite l'ensemble des intervenants pour la qualité des échanges entre l'ETR et la commission CT. Il note et souligne également le travail réalisé par Mmes CANU Marie Antoinette et POLIZZI Sandrine au niveau des féminines.

Il est bon de souligner que le comité régional sélectionnera 7 coureurs cadets pour participer à la 1ère manche de la coupe de France de cyclocross à VITTEL. Cela confirme l'excellente relation des clubs, de l'ETR et de la commission régionale.

Il est bon de souligner aussi bien pour le BMX que pour le VTT que nombre de nos licenciés Hauts niveaux sont qualifiés sur les championnats du Monde et d'Europe. Attendons avec confiance.

Le comité régional en cette pandémie a démontré sa solidité sous tous les aspects.

Il y a là, la démonstration et la preuve qu'un COMITE à l'écoute et entrepreneur, pèse sur le développement du cyclisme.

Le comportement de nos licenciés, nos clubs, nos Départements a été exemplaire pour exiger sur les organisations l'application haute de la synthèse de toutes les exigences préfectorales de nos 6 départements. (Port du masque, prise de température, production de la fiche COVID 19,)

Rien n'a été facile et certaines incompréhensions apparaissaient, mais le cyclisme régional a été tout simplement solidaire et exemplaire.

Fin de la réunion : 22 h 20



CROS PACA